

<https://www.snetap-fsu.fr/Les-droits-syndicaux-la-note-de-service-de-2024.html>



Les droits syndicaux : la note de service de 2024

- Les Dossiers - Adhérent-e - Militant-e -

Date de mise en ligne : jeudi 4 juillet 2024

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Le droit syndical régresse partout où il n'est pas régulièrement mis en œuvre :

Heure mensuelle d'information, moyens syndicaux, autorisations d'absence, affichage syndical, chaque militant-e, chaque syndiqué-e doit valoriser ces acquis, dans l'intérêt général ... pour faire vivre et progresser les droits syndicaux, il faut les connaître parfaitement !

La circulaire [en quelques lignes](#)

Toutes les réponses à vos questions [dans une foire aux questions ici](#)